

## Conflits et sentiments psychosociaux : le sentiment de l'honneur chez Simmel

NICOLAS AMADIO

Le terme de *combinaison* donne à la *Sociologie* (1908) de Simmel l'un de ses mots clés : il offre à cette dernière de larges ouvertures en même temps qu'il l'expose à une certaine marginalisation. En ressort, en effet, une conception formelle de la sociologie prêtant une attention toute particulière non pas tant aux rapports individu/société qu'à l'existence de relations réciproques et au comment de leurs combinaisons, car c'est au travers de leurs conditions d'existence a priori que Simmel tente de comprendre comment « les individus font la société, les sociétés font l'individu » (Simmel, 1908 : 218). Un mouvement permanent caractérise donc la sociologie formelle de Simmel, mouvement hors duquel elle se laisse facilement appréhender comme étant à la fois commune et fragile : imposant son rythme, elle se dessine et progresse dans un incessant balancement qui nous confronte à un point de vue double à l'égard de tout objet. Elle répond ainsi « à une exigence phénoménologique et correspond au regard sociologique qu'il propose » (Watier, 2002 : 218), s'inscrit dans une sociologie de la forme qui n'élude pas le contenu, du groupe qui est aussi celle de l'individu, de l'objectif sans faire l'économie du subjectif, du social et du psychique, sans que l'on puisse les confondre à un matériau purement social ou purement psychique. En somme, si Simmel est à la recherche d'une combinaison, c'est de celle qui permet d'ouvrir à la compréhension d'un social à facettes.

Le conflit échappe d'autant moins à cette perspective qu'il met en exergue avec pertinence « comment la société est possible », du fait de son rôle dans ses dimensions polémiques et iréniques. La polémologie à laquelle invite Simmel est donc bien celle d'une logique des conflits, de la guerre, des armées, de la violence qui ne va pas sans celle de la paix, de l'entente, des civils, de la douceur. Pour Simmel, toute chose n'étant pas égale par ailleurs mais ayant son contraire, le conflit participe des combinaisons permettant de faire société non pas au-delà de, mais grâce à, la possibilité de synthèses polythétiques à des niveaux sociaux différenciés. « De même que pour avoir une forme, le cosmos a besoin "d'amour

et de haine”, de forces attractives et de forces répulsives, la société a besoin d’un certain rapport quantitatif d’harmonie et de dissonance, d’association et de compétition, de sympathie et d’antipathie pour accéder à une figure définie. » (Simmel, 1908 : 267) Le conflit tient donc lieu de nécessité à la vie sociale et sa présence se constate aux niveaux intra et inter-individuels. Il prend forme dans des cercles restreints ou très larges, voire au niveau le plus abstrait de la société, mais aussi entre des groupes connaissant des degrés de proximité fort inégaux. Sa distribution dans l’espace sociétal n’a ainsi a priori de logique que ce que la psychologie conventionnelle dont chacun use lui trouve comme raisons d’être.

Simmel offre la possibilité d’aller plus loin et de comprendre les logiques sociales qui, en tant qu’elles participent à différentes formes de socialisation, permettent non seulement l’entrecroisement des cercles sociaux, mais aussi leur rencontre en une seule et même personne. Possibilité dont l’effectivité tient à l’importance qu’il accorde aux sentiments psychosociaux dont l’« utilisation s’impose de par la séparation tout à fait originale que Simmel établit entre sociologie et psychologie » (Watier, 2002 : 218-219).

Nous souhaiterions ainsi montrer que les sentiments psychosociaux, et plus particulièrement le sentiment de l’honneur, favorisent la combinaison des cercles et des relations réciproques, dans la mesure où ils agissent comme des fluidifiants au sein de l’espace social. En d’autres termes, les sentiments psychosociaux sont des contenus de formes diverses autant que des instruments d’appréhension, d’évaluation et d’interprétation des actions réciproques<sup>17</sup> propres à chacun, sociologue ou non. Ils puisent dans un stock de connaissances accumulées, issues de la sédimentation de nos expériences et renvoient à l’utilisation d’une psychologie conventionnelle au dehors de laquelle le conflit ne peut prétendre à aucune signification. L’enjeu des sentiments psychosociaux à l’égard du conflit se comprend alors comme l’attribution de significations plus ou moins partagées dans des cercles et à des niveaux sociétaux différents, de sorte qu’ils assurent pour partie sa fonction socialisante.

#### SENTIMENT DE L’HONNEUR ET DIFFÉRENCIATION SOCIALE

La conception simmélienne de l’espace social, relativement à l’entrecroisement des cercles sociaux, n’est pas exempte d’une certaine perspective évolutionniste qui voit que « ce qui prouve le degré d’évolution de l’esprit public, c’est que le

---

<sup>17</sup> « Les hommes se regardent les uns les autres, ils se jalouent mutuellement, ils s’écrivent des lettres et déjeunent ensemble, ils éprouvent des sympathies et antipathies par-delà tout intérêt tangible. [...] Ces milliers de relations de personne à personne, momentanées ou durables, conscientes ou inconscientes, superficielles ou riches en conséquences, [...] nous lient constamment aux autres. C’est en cela que consistent les actions réciproques entre les éléments qui soutiennent toute la fermeté et l’élasticité, toute la multiplicité et toute l’unité de la vie en société, à la soif si manifeste et énigmatique. » (Simmel, 1981 : 90)

nombre de cercles, quelles que soient leur forme ou leur organisation objectives, est assez grand pour garantir à tous les aspects essentiels d'une personne aux dispositions variées des contacts et une activité associative – ce qui s'approche également de l'idéal du collectivisme et de celui de l'individualisme » (Simmel, 1908 : 431). Il s'agit cependant d'un évolutionnisme particulier dans la mesure où il fait preuve, à l'instar de l'analyse du conflit que propose Simmel, « d'une conception globale de la société, conception fondée sur la dualité et l'unité de la relation sociale, l'antagonisme et le monisme des rapports humains et qui fait du "processus de vie" un mélange de mouvements convergents et divergents – "d'harmonie et de dissonance" » (Valade, 2002 : 271). Conception ramenant par conséquent le conflit à l'articulation de ses dimensions polémologiques et iréniques, attention spécifique exprimant le souhait de pouvoir en faire l'analyse vis-à-vis de l'ensemble des éléments constitutifs de la sphère sociale.

Dès lors, il revient aux sentiments psychosociaux d'empêcher tout enrayement du conflit. Il s'agit d'assurer le maintien d'un équilibre psychosocial, d'ordre qualitatif aussi bien que quantitatif, entre une offre de possibilités à un niveau macro-social et un ensemble de besoins de satisfaction personnelle. La prise en compte des sentiments psychosociaux permet, ainsi, une analyse micro-sociologique de cet équilibre et, partant, de comprendre la réciprocité des relations issues de la combinaison des cercles sociaux et des capacités de l'individu à vivre dans, et avec, sa modernité. « Car d'une part l'individu trouve pour chacun de ses penchants et de ses aspirations une communauté où il pourra facilement les satisfaire, offrant à chacune de ses activités une forme qui a fait la preuve de son adéquation, et tous les avantages de l'appartenance à un groupe ; d'un autre côté la spécificité de l'individualité est garantie par la combinaison des cercles qui

prise en charge par un ou plusieurs de ses éléments organisationnels. Comme le souligne Patrick Watier (2002 : 227), « Une société repose certes sur des présupposés sociostructurels, mais il ne faudrait pas pour autant négliger des dispositions et des schèmes d'orientation réciproque qui ne sont pas strictement codifiés et accompagnent les socialisations. » Si le sentiment de confiance apparaît comme une condition *sine qua non* de la vie sociale, de l'entrée originelle de l'individu au sein de la société jusqu'à la manière originale par laquelle elle prend en charge sa mort, le sentiment de l'honneur soutient et favorise d'autant plus l'unité de vie qu'il concerne des sociétés de plus en plus différenciées.

Simmel montre ainsi que le sentiment de l'honneur accompagne autant la différenciation sociale qu'il participe à l'autoconservation des groupes. En ce sens, une perspective rendant compte de la mutualisation des rapports du sociologique et du psychologique se soucie de ne pas exagérer la prégnance d'un sentiment psychosocial au détriment d'une autre catégorie de phénomènes sociaux<sup>18</sup>. Pour les mêmes raisons qui font qu'on ne peut éluder l'ancrage psychique des phénomènes sociaux sans prendre le risque de faire de la vie sociale un « théâtre de marionnettes », on ne peut réserver les succès de la cohésion sociale aux sentiments psychosociaux et mutualiser ses échecs par ailleurs.

Nous souhaiterions ici montrer en quoi le sentiment de l'honneur met particulièrement en exergue cette dernière assertion. Plus précisément, il s'agit d'abord de comprendre comment, en réponse à une différenciation sociale de plus en plus accrue, il se substitue aux contraintes extérieures en permettant aux individus de se conformer suffisamment aux règles du groupe pour assurer sa conservation. Car il en va, pour faire simple, de l'individu comme du groupe : tous deux tendent, à terme, vers leur conservation. Le sentiment de l'honneur se trouve ainsi en une position nodale à l'égard des interactions individu/société et intervient de manière spécifique par rapport au conflit<sup>19</sup>, et notamment par rapport à sa fonction socialisante.

---

<sup>18</sup> À l'image de l'ouvrage du Sultan Chouzour (1994) tendant à faire de l'honneur le facteur explicatif *princeps* de l'évolution politique et sociale de la Grande Comore. En ce sens, une utilisation triviale des sentiments psychosociaux peu porter préjudice à la finesse et à la pertinence de l'analyse.

<sup>19</sup> Ainsi, souligne Julian Pitt-Rivers (1977 : 17), « la notion d'honneur est quelque chose de plus qu'un moyen d'exprimer l'approbation ou la désapprobation, elle recouvre une structure générale dont les avatars prennent la forme concrète des institutions et des élaborations du sens commun propres à une culture donnée. Nous pourrions la rapprocher du concept de magie en ce sens que, comme la magie, elle conserve l'identité de son principe à travers un habillage conceptuel qui n'est jamais exactement le même d'un lieu à l'autre. Comme la magie aussi, l'honneur en appelle aux faits (auxquels il impose sa propre interprétation), s'empêtrant alors dans des contradictions qui reflètent les conflits de la structure sociale ».

*section*

### Sentiment de l'honneur et différenciation des organisations

En postulant la possibilité d'effectuer une mesure de la cohésion des cercles

de développement d'un sentiment de l'honneur qui leur

même que l'honneur de classe positif est plus exigeant que cet honneur général. » (Simmel, 1908 : 432). Une personne, dont on dit généralement qu'elle est tout à fait honorable, peut commettre des actes considérés comme manquant gravement à l'honneur s'ils étaient découverts, mais qu'elle commet sans honte par rapport à un honneur de classe couvrant sa bonne conscience. Un individu a donc la possibilité de manifester différents aspects de sa personne correspondant à différents types d'honneurs, ce qui lui permet de se conformer aux cercles sociaux au sein desquels il évolue.

De cette façon, la plupart des conflits pouvant apparaître entre la sphère de la société et celle des différents cercles restreints qui la composent (dont les intérêts peuvent être divergents et les actions qui les constituent opposées), trouvent dans le sentiment de l'honneur une sorte d'alliage de composition psychosociale dont l'imperméabilité et la souplesse sont suffisamment importantes pour assurer aux individus la possibilité de tenir des conduites paradoxales et antinomiques.<sup>21</sup>

Au delà de sa fonction socialisante, c'est ainsi l'existence même du conflit qui dépend pour partie du sentiment de l'honneur. Il semble, en effet, que l'absence de sentiment de l'honneur engendrerait non seulement une impossibilité de distinguer entre cercles sociaux particuliers et cercle social abstrait et, par conséquent, l'incapacité des individus à se reconnaître des affinités de normes et de valeurs particulières suffisamment solides pour « faire corps », mais aussi une forme d'ignorance sociale conduisant les individus à ne percevoir le conflit que comme un artefact social. Or, compris comme tel, le conflit conserve sa double dimension polémique-irénique, mais perd le produit de leur articulation dans la mesure où il ne touche plus ni à ce qu'il y a de radicalement social dans l'individu, ni à ce qu'il y a de plus individuel dans la société. Ce niveau de profondeur échappant au conflit, la confrontation des cercles sociaux et des individualités peut par conséquent s'exprimer en terme de socialisation : soit par la claustration des cercles et des individus sur eux-mêmes, soit en favorisant la prétention totalitaire du cercle le plus abstrait.

Par conséquent, le sentiment de l'honneur que développent et modèlent les individus est au moins double. D'une part, il s'élabore en fonction des rapports sociétaux, c'est-à-dire qu'il prend sens dans l'acception générale du lien social, ce que Simmel appelle être « honorable au sens traditionnel dans ses relations humaines générales » (Simmel, 1908 : 432). D'autre part, il s'articule aux affinités

---

<sup>21</sup> Il conviendrait d'analyser l'implication du sentiment de l'honneur dans « cette conscience d'être à la fois individu et simple élément emporté dans un flux qui le dépasse et tend à abolir la distinction entre le monde et soi et qui est l'un des aspects de ce que Simmel résume par la notion de tragédie de la culture, et l'une des causes de ce comportement mélancolique que nous avons vu, adaptation à un nouveau cours des choses plutôt que pathologie. » (Deroche-Gurcel, 1997 : 306).

et au sentiment d'appartenance que développent les individus à l'égard de divers cercles sociaux particuliers.

Partant, le sentiment de l'honneur permet aux individus de se situer dans l'espace social et de faire la distinction entre une catégorie générale sociétale et une catégorie composée de groupes, d'organisations ou de cercles restreints, sans que cette différenciation sociale s'accompagne d'une perte totale de leurs liens avec l'ensemble de la sphère sociétale. Le maintien de ces liens est d'autant plus important que le conflit s'enhardit des similitudes et des ressemblances, comme de l'existence de qualités communes et de l'appartenance à un contexte social commun. Par son implication dans la différenciation sociale, à savoir sa capacité à circonscrire à la fois objectivement et subjectivement les cercles sociaux au sein de l'espace social, le sentiment de l'honneur participe de l'activité polémologique inhérente à toute vie sociale tout en la limitant à sa dimension conflictuelle (la guerre connaît encore des règles, en ce sens il existe encore une part de socialisation) – Simmel, citant Kant, montre que le conflit trouve ses limites lorsqu'il se rapproche du « cas limite qu'est le meurtre crapuleux, où la part de l'élément créateur d'unité est devenue égale à zéro » (Simmel, 1908 : 275).

### Sentiment de l'honneur et différenciation organisationnelle

Pour Simmel, « cette formation d'honneurs de classe spécifiques – qui apparaît des milliers de fois sous une forme très rudimentaire, revêtue simplement de nuances de la sensibilité et de l'action, dans des motivations plus personnelles ou plus matérielles – révèle l'une des évolutions sociologiques formelles les plus importantes. Le lien étroit et rigoureux d'autrefois, où le groupe social dans sa totalité, c'est-à-dire son pouvoir central, régulaient les moindres activités de l'individu dans les domaines les plus variés, limite de plus en plus ses fonctions régulatrices aux intérêts nécessaires de l'ensemble des hommes ; la liberté de l'individu conquiert de plus en plus de terrains nouveaux. » (Simmel, 1908 : 433) De cette concordance nouvelle de l'individu à divers honneurs spécifiques résulte une appartenance aux cercles sociaux plus sûrement fondée sur des affinités personnelles. L'adhésion individuelle aux cercles sociaux restreints, suivant un mode d'affinités électives, apparaît ainsi chez Simmel comme la promesse d'une cohésion interne plus importante. Au niveau du cercle social, peut donc se lire un sentiment de l'honneur spécifique dont l'intensité renvoie, du point de vue des individus, à un « sentiment de l'honneur personnel collectif ». La construction d'honneurs de classe spécifiques comme l'honneur de la famille, l'honneur des pompiers ou l'honneur des hommes d'église, permet d'une part de garantir aux cercles sociaux auxquels les individus adhèrent qu'ils adoptent un comportement conforme à l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, d'autre part, que ces cercles sociaux restreints se distinguent les uns des autres, aussi bien sur un plan symbolique que de manière formelle.

Sur un plan symbolique d'abord, et dans la mesure où l'enchevêtrement de règles et de normes composant l'honneur spécifique fait de chacune d'elles le symbole des cercles restreints. Il faut ici souligner que de nombreux conflits sociaux trouvent leurs ressorts dans la (dé)possession ou le partage de ces symboles. Sur un plan plus formel ensuite, car c'est par l'application effective de comportements particuliers<sup>22</sup>, c'est-à-dire par l'exercice de codes et de règles particulières, que se reconnaissent les groupes entre eux et qu'ils circonscrivent leur espace social et leur temporalité.

Ainsi peut-on supposer que les rapports entre individus et cercles sociaux sont en partie déterminés par l'intensité de sentiments collectifs, communs et partagés, se construisant et se transformant en permanence au sein de l'espace social. En d'autres termes, il ne s'agit pas uniquement de commettre des actes qui confortent le cercle social à travers et pour lequel ils sont effectués. Respecter l'honneur spécifique d'une classe, ce n'est pas se contenter de faire certaines choses, c'est aussi ne pas en faire, en refuser d'autres. L'honneur demande le respect d'obligations aussi bien que d'interdits qui permettent de se rapporter à un cercle particulier, lequel tient en premier lieu à se distinguer du cercle le plus large, celui de la société, et fait, partant, de l'honneur spécifique qu'il développe le symbole de son identité. L'honneur peut donc aussi être compris comme un sentiment étroitement lié à la dimension identitaire des individus dans la mesure où il est un moyen d'expression de leurs particularités, de leurs capacités comme de leurs affinités, un moyen de distinction par rapport à un corps social plus général et plus abstrait ainsi que par rapport à d'autres cercles sociaux restreints.

On aborde ainsi l'une des problématiques fondamentales qui sous-tendent la sociologie simmelienne : le conflit, comme le sentiment de l'honneur ont, contrairement à toutes attentes, des effets positifs quant à leur implication dans la possibilité de la vie sociale. La dimension identitaire des groupes, des organisations ou des cercles sociaux, dans ses rapports avec la personnalité de l'individu, exprime alors les activités de sédimentation des expériences, d'accumulation des connaissances et, *in fine*, de typification indispensable à la vie sociale. En ce sens, les individus usent, à travers le sentiment de l'honneur notamment, mais aussi en s'appuyant sur d'autres catégories affectives, d'une psychologie conventionnelle pour mener à bien leurs activités sociales, comme ils usent d'un savoir sociologique pour mener à bien leurs activités psychiques.

---

<sup>22</sup> Le sentiment de l'honneur participerait ainsi non seulement de la distinction entre société et organisation mais aussi entre les organisations. On pourrait, à cet égard, se demander s'il ne serait pas pertinent de distinguer, comme le fait Zucker (1986) à propos de la confiance – interpersonnelle, relationnelle et institutionnelle – plusieurs catégories de sentiments de l'honneur.



Simmel insiste sur ce point car il lui apparaît comme étant constitutif d'une transformation de la société<sup>23</sup>, en ce que les activités des hommes sont nettement plus différenciées les unes des autres qu'elles ne pouvaient l'être jusqu'alors. Les nombreux exemples faisant références au Moyen Âge montrent combien le contrôle social et l'imposition d'impératifs sociaux étaient nettement plus puissants ou, pour être précis, plus directement adressés aux individus sous formes de contraintes extérieures par la société. *De facto*, les activités se diversifiant, le contrôle de ces dernières ne pouvait qu'être moins précis de la part d'un pouvoir central s'imposant comme unique régulateur de la société. D'autant plus que la représentation que s'en faisaient les membres de la société devenait parallèlement de plus en plus abstraite, laissant ainsi, progressivement, la place aux innombrables groupes sociaux qui tendaient à se former et à se stabiliser au sein de la société.

La question reste donc de savoir comment ces groupes sociaux, ainsi que la société en général, ont fait pour soit ne pas exploser, par la confrontation des différents cercles sociaux entre eux et avec la société, soit imploser, par la concentration autoritaire des pouvoirs de régulation de la société dans l'État. La construction du sentiment de l'honneur spécifique aux classes semble contenir une partie de la réponse, dans la mesure où ces différents types d'honneur ont permis à la société de garder une certaine cohésion, parce que l'individu n'échappe pas complètement à l'honneur général, tout en conservant la capacité de choisir parmi les divers cercles sociaux les honneurs qui correspondent le mieux à ses intérêts. Partant, « le sentiment de l'honneur, remplaçant les contraintes extérieures, suffit déjà à l'attacher aux normes nécessaires au maintien du groupe » (Simmel, 1908 : 433) – qu'il s'agisse de la société en général ou de cercles particuliers comme les organisations.

#### LA FONCTION COHÉSIVE DU SENTIMENT DE L'HONNEUR DANS LE GROUPE

En cherchant à mettre au jour les processus permettant aux groupes d'obtenir une stabilité en imposant leurs normes de conduites et leurs lois, Simmel tente d'éclairer le sentiment de l'honneur sous une acception particulière, comme troisième force de contrainte et de régulation sociale répondant au phénomène d'autoconservation des groupes. C'est ainsi qu'il situe l'honneur comme un moyen d'autoconservation, prenant place entre la morale de l'individu et le droit

<sup>23</sup> Précisons que « les concepts d'origine psychologique que nous retrouvons sous la plume de Simmel ne relèvent donc pas de la psychologie au sens clinique ou même littéraire – contresens souvent commis sur les textes de Simmel –

de la société. On comprend mieux alors comment les sentiments d'honneur spécifiques que développent les divers cercles sociaux rendent possible la réciprocité des actions, tout en empêchant ces dernières de se bloquer. Le sentiment de l'honneur peut être perçu comme un élément à la fois conjoncturel – de par l'intensité de ses manifestations – et structurel – dans ses formes conflictuelles comme dans la permanence de sa présence –, c'est-à-dire favorisant la mobilisation des capacités empathiques et antipathiques des individus<sup>24</sup>. En somme, le sentiment de l'honneur participe de la vie sociale moderne en évitant que les cercles sociaux, comme les individus, ne se sclérosent. En effet, « un groupe qui serait tout simplement centripète et harmonieux, une pure et simple "réunion", non seulement n'a pas d'existence empirique, mais encore ne présenterait pas de véritable processus de vie » (Simmel, 1908 : 266).

### **Un sentiment entre le droit et la morale**

Simmel considère que l'honneur fait partie des moyens d'autoconservation du groupe social qui ont pour point commun de trouver leur principal ressort dans le psychisme des individus. Mais ces moyens ne sont pas pour autant exempts d'une certaine forme de stabilité et de fixité, donnant à leur contenu une expression d'objectivité, de présence permanente et d'immanence. Objectivité qui, du reste, n'est pas étrangère au fait que ces moyens sont étroitement liés aux catégories affectives qui « certes s'adressent à un objet social, mais n'impliquent pourtant que des qualités subjectives ». Partant, leur caractère objectif reste fortement relatif aux activités et aux évolutions psychiques des individus.

Or, ce à quoi Simmel souhaite nous rendre attentifs, c'est que le sentiment de l'honneur se distingue de cet ensemble de moyens dans la mesure où son objectivité est nettement plus indépendante des expériences individuelles et de leurs conséquences sur les évolutions psychiques des individus. « Si énorme que soit leur importance pour la conservation des groupes, ils restent cependant tout imbriqués dans la vie des sujets et se distinguent de ces processus sociaux par nature dont le contenu s'est figé en entité stable, quoique exclusivement spirituelle, comme les impératifs moraux, l'honneur, le droit, ou en découle. » (Simmel, 1908 : 525).

En effet, la morale, si elle n'est à proprement parler qu'un contenu psychique individuel et autonome guidant les actions et les conduites de l'âme, à travers

---

<sup>24</sup> L'analyse de l'usine de Saint-Benoit-le-Vieux que propose Philippe d'Iribarne (1989 : xiii) met particulièrement en exergue cette double acception du sentiment de l'honneur. Elle montre comment « c'est la référence à un principe d'ordre, l'honneur, jamais explicitement évoqué par les acteurs, qui a enfin permis, après des années de tâtonnements infructueux, de donner sens aux données recueillies dans l'usine. Les phénomènes étranges qui avaient été répertoriés avaient longtemps paru constituer un ensemble informe. »

le dédale des rencontres et des interactions vers lesquelles l'entraîne la vie quotidienne, n'en garde pas moins un aspect d'objectivité, s'imposant en tant que puissance supérieure à la personne.

Il faut ajouter à cela que la morale s'imposera d'autant plus aisément à un

individu qu'elle sera reconnue par lui comme s'imposant à tous. Aussi, bien que la morale soit par nature un objet spirituel, immatériel et psychique, chacun des membres de la société est en mesure de la percevoir et de la concevoir comme une entité plus ou moins objective, d'une part parce qu'elle est une force qui s'impose à eux de manière implicite et, d'autre part, parce que ses conséquences, c'est-à-dire l'observation des interdits et des obligations, peuvent être explicites.

Le droit, quant à lui, explique Simmel, apparaît déjà plus proche de l'objectivité que la morale, dans la mesure où il lie les membres d'une société les uns aux autres, en faisant peser sur eux l'effectivité (d'autant plus concrète qu'elle est douloureuse) de l'application de la sanction.

Du reste, le droit ne s'envisage qu'à l'horizon d'une possible sanction, de la projection d'une peine qui, à partir du *hic et nunc* d'où réfléchit le membre de la société, n'a rien de l'effectivité qu'elle promet. La sanction ne reste qu'une suspicion subjective qui, en s'imposant à chacun, norme le comportement général de la société, contraint les individus, mais ne leur impose rien. En d'autres termes, le droit n'est qu'une contrainte parce qu'il ne peut obliger l'individu à faire ou ne pas faire telle ou telle chose, mais seulement à le sanctionner de l'avoir fait ou pas. Dès lors, « si l'on ramène ces genres de normations à leur expression la plus caractéristique, sous réserve de leur imbrication et de l'échange des contenus, on voit que le droit remplit des fins objectives par des moyens subjectifs, la moralité des fins subjectives par des moyens subjectifs, et l'honneur des fins objectives par des moyens subjectifs. » (Simmel, 1908 : 526).

Les institutions sociales que représentent le droit et la morale ont, ainsi, pour point commun le peu de capacité d'influence que peuvent avoir les individus à leur égard, malgré leur inscription psychique. Concrètement, le droit et la morale n'offrent pas de choix réels, c'est-à-dire d'autres choix que d'accepter ou de refuser de se conformer à leurs prescriptions. En conséquence de quoi, le sentiment de l'honneur peut en être distingué – l'individu ayant la possibilité de choisir parmi la multitude des formes par lesquelles il est susceptible de se présenter. Est-ce à dire que c'est justement parce que c'est un sentiment psychosocial qu'il a la garantie de la préservation de sa dépendance à l'égard de personnalité individuelle?

On pourrait, en effet, penser qu'il s'agit là d'une des caractéristiques permettant de circonscrire les sentiments psychosociaux au sein d'une catégorie affective particulière. Mais cette distinction met surtout en exergue les implications du sentiment de l'honneur au sein des divers processus de socialisation

dans la mesure où il crée des relations, met en forme et donne consistance aux éléments de socialisation – implications passant par la dimension conflictuelle inhérente au sentiment de l'honneur et plus précisément encore au fait qu'il est l'expression formelle (ou formée?) des capacités d'opposition des individus les uns aux autres<sup>25</sup>. En effet, « si nous n'avions pas le pouvoir et le droit au moins de nous opposer à la tyrannie et au caprice, aux sauts d'humeur et au manque de tact, nous ne supporterions pas du tout nos relations avec des personnes dont le caractère nous fait souffrir de la sorte ; mais nous serions poussés à des actes désespérés qui supprimeraient certes la relation, sans pour autant qu'on puisse qualifier précisément ces actes-là de "conflit" » (Simmel, 1908 : 269).

Entre ces deux types de moyens contribuant à l'autoconservation du groupe se trouve donc, selon Simmel, le sentiment de l'honneur. En effet, ce dernier lui semble s'attacher à poursuivre des fins objectives par des moyens subjectifs, de telle manière que dans sa forme parfaite il occupe une position médiane susceptible de se lire dans le type de sanction qu'il serait capable, ou légitime à son égard, de mettre en œuvre. Ainsi, violer un code de l'honneur, passer outre les recommandations de ce sentiment qui garantit l'acceptabilité des comportements individuels par rapport aux cercles dans lesquels il s'inscrit, entraîne l'application d'une peine qui ne peut avoir ni les formes physiques de la sanction du droit pénal, ni les formes subjectives du scrupule moral.

Partant, « si on les place dans l'ordre suivant – moralité, honneur, droit – chaque terme recouvre une part du terme suivant, mais non l'inverse. La moralité parfaite ordonne d'elle-même ce que l'honneur et le droit exigent, l'honneur parfait ordonne ce que réclame le droit, mais le droit a l'extension la plus restreinte. » (Simmel, 1908 : 526). C'est, par conséquent, de cette position intermédiaire que découle toute la puissance et la force du sentiment de l'honneur tel qu'il impose et contraint à la fois les membres de la société à adopter des comportements spécifiques, tandis que la menace de la sanction physique, objective, mais aussi morale, subjective, pèse de tout son poids<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Comme le souligne Suzie Guth (1986 : 208), « L'opposition est donc un élément de la liberté et une manifestation de celle-ci, tant dans les relations interindividuelles que dans la vie publique. Elle est non seulement un facteur essentiel de la liberté, mais elle joue aussi un rôle déterminant dans la morphogenèse des groupes, dans leur orientation, dans leur existence. »

<sup>26</sup> Yves Castan (1974 : 23) montre bien, dans son ouvrage d'histoire des mentalités, comment le terme d'« honnêteté » s'est ainsi imposé à lui : « Il signifie un mode de socialisation bien établi dans l'usage courant [du xviii<sup>e</sup> siècle]. Le fait de caractériser par le terme d'honnête la classe supérieure et aisée [...] est une ambition commune à toutes les sociétés que d'investir leur élite, comme d'une valeur propre, d'une qualité proclamée par ailleurs normalement exigible de tous. C'est même un des états les plus efficaces de l'ordre social puisqu'il garantit aux uns, par position, la jouissance de cet état de grâce et impose aux autres de constantes épreuves de leurs mérites. L'usage judiciaire de telles notions est particulièrement efficace. » Il vient rappeler la distinction entre les honnêtes gens, ceux qui ne le sont pas, et les gens malhonnêtes.

section

Ce phénomène est notamment rendu possible grâce à la convergence de deux caractéristiques constitutives du sentiment de l'honneur.

Premièrement, la position médiane du sentiment de l'honneur renvoie au fait qu'il assure une fonction certes latente mais non moins essentielle à la vie sociale moderne, « différenciée ». Poursuivant des fins objectives par des moyens subjectifs, le sentiment de l'honneur se trouve en quelque sorte être le garant d'une présence *a minima* de la « sphère de l'indifférence ». En effet l'honneur, en tant que sentiment psychosocial dont la dimension conflictuelle est implicitement supposée inhérente, fait partie de ces catégories affectives à l'aide desquelles le conflit s'assure d'une gradation opérante dans la réalité sociale.

Il offre aux individus la possibilité de circuler au travers de la sphère sociale, c'est-à-dire de rencontrer des cercles sociaux restreints et des personnalités différenciées, en tant qu'il exprime une forme particulière de l'aversion. Comme l'explique Simmel, « quand les relations sont purement extérieures et n'interviennent donc pas pratiquement, c'est la forme latente du conflit qui remplit ce rôle : l'aversion, le sentiment d'être des étrangers et répulsifs l'un pour l'autre, qui à l'instant d'un contact proche, quelle qu'en soit la cause, pourrait se changer immédiatement en haine positive et en combat. Sans cette aversion, la vie dans les grandes villes, qui met chacun de nous quotidiennement en contact avec d'innombrables autres individus, n'aurait aucune forme pensable. » (Simmel, 1908 : 270)

Deuxièmement, il faut ajouter à cela que le sentiment de l'honneur occupe une position médiane entre la morale et le droit, non seulement du fait de sa nature, mais aussi et surtout du fait de ses fonctions. Or, ces dernières sont ni plus ni moins le reflet des incapacités et des limites auxquelles se heurtent le droit et la morale, dans la mesure où l'honneur fixe des normes comportementales qui offrent une garantie, par le biais de sanctions subjectives mais objectivement sensibles, c'est-à-dire sociales, « dans des domaines où le droit ne peut agir et où les garanties de moralité fournies par la seule conscience ne peuvent suffire. » (Simmel, 1908 : 526).

En somme, le sentiment de l'honneur, en agissant là où le droit et la morale trouvent leurs limites, contribue au « rôle d'intégration extrêmement positif de l'antagonisme [qui] apparaît dans les cas où la structure est caractérisée par la netteté et la pureté soigneusement conservée des divisions et des hiérarchies sociales » (Simmel, 1908 : 268). Les animosités et les aversions, qui sous-tendent l'horizon de l'état mental que constitue le sentiment de l'honneur du point de vue de la personne, favorisent simultanément la rigidité et la netteté des frontières des différents cercles sociaux. Par conséquent, il participe du position-

---

nement des individus entre eux comme vis-à-vis des cercles sociaux et, partant, de la fonction socialisante du conflit.

### **L'honneur comme point d'entrecroisement de l'intérêt individuel et de l'intérêt sociétal.**

Simmel définit une sorte d'honneur originel, ou d'acception du sentiment de l'honneur dans sa forme la plus absolue, telle que « tout honneur est à l'origine un honneur d'état (*Stand*), c'est-à-dire une forme de vie appropriée à des cercles restreints qui se trouvent inclus dans un cercle de taille supérieure et qui préservent leur cohésion interne, leur unité et leur démarcation par rapport aux autres cercles de ce groupe plus grand grâce à cette exigence imposée à ses membres par la notion d'honneur » (Simmel, 1908 : 526-527). Il se présente comme un moyen de conservation du groupe à travers l'entrecroisement des cercles sociaux. Cette conservation du groupe à travers l'honneur est ainsi capable de surmonter les conflits susceptibles de se révéler à partir du croisement des différents types d'honneurs auxquels peut adhérer une seule et même personne.

Cependant, ce cercle (que Durkheim nomme cercle supérieur) a tendance à mettre plus avant le droit comme moyen privilégié de sa conservation. Inversement, l'individu, en tant qu'être jouissant d'une certaine liberté, ou tout du moins d'une certaine autonomie (ne serait-ce qu'en ce qu'il a la possibilité de choisir parmi les cercles et les honneurs correspondant auxquels il souhaite adhérer), s'assure de son unité, de sa conservation, c'est-à-dire de l'adéquation entre ses attitudes, ses conduites et sa bonne conscience, à travers l'exercice de la moralité. Partant, il ne reste plus aux cercles dits « restreints » ou « particuliers » qu'à privilégier la construction d'un sentiment de l'honneur qui leur soit spécifique, correspondant à leur caractère et aux valeurs que ses membres considèrent comme primordiales et à partir desquelles ils se sont cooptés.

Cet honneur va, par conséquent, non seulement distinguer le groupe des autres cercles restreints par la précision de ses prescriptions positives, mais il va aussi permettre à l'individu de s'y intégrer de par ses indulgences. L'indulgence dont il fait preuve est en effet une condition essentielle à l'intégration des membres de la société, en ce sens qu'elle répond à son besoin d'autonomie et d'individualité, en même temps qu'elle ne lui prescrit pas de se couper complètement de la société et du droit, garantie suprême de sa liberté.

### **CONCLUSION**

Le sentiment de l'honneur est, pour Simmel, le « point où l'intérêt de la société et celui de l'individu se confondent si bien, où un contenu qui ne se comprend que par l'intérêt de la société a revêtu une forme d'impératif moral qui semble découler uniquement de l'intérêt individuel » (Simmel, 1908 : 528). À l'instar de la religion poussant le croyant à faire de son salut un devoir, les cercles restreints entraîneraient, à terme, leurs membres à faire de leur devoir social, de leur respect des normes et des valeurs à travers leurs comportements, un salut personnel.

L'honneur se laisse apercevoir et appréhender comme un puissant moyen d'intégration de l'individu dans la société par la médiation de ses multiples appartenances à des cercles particuliers lui garantissant son autonomie, comme l'accomplissement d'une fin objective (la cohésion sociale et la conservation des groupes) par des moyens subjectifs. Le sentiment de l'honneur est donc susceptible de se comprendre non seulement comme un vecteur et une condition d'entrée de l'individu au sein des cercles sociaux restreints mais, plus encore, comme une manifestation de ses potentialités déterminatives – au sens où le sentiment de l'honneur est capable d'en modifier comme d'en restreindre le sens et de participer à leurs différenciation au sein de la sphère sociale – sur son orientation.

Les différentes formes du sentiment de l'honneur peuvent ainsi se concevoir comme un héritage social, une transmission concédée a priori par la société. Il ne reste plus à l'individu qu'à en faire l'usage personnel que sa conscience lui recommande. Conscience certes prise en étau entre le droit et la morale mais que les cercles particuliers viennent libérer ou du moins rassurer de leur autonomie, toute relative qu'elle soit. Car il est présupposé, pour chacun des membres de la société, qu'ils disposent d'un minimum d'honorabilité, permettant ainsi la constitution sociale d'un « lit d'égalité ». Ainsi, nous dit Simmel « chaque État, en tant que détenteur sociologique de l'honneur, n'accorde ce préjugé favorable qu'à ses membres, ce qui fait que – outre les membres notoirement déshonorés de cet État – les membres d'un autre État ne sont pas susceptibles de « donner satisfaction ». C'est ainsi que l'honneur, non pas malgré, mais grâce à la forme purement personnelle de ses manifestations et de sa conscience, constitue « un des moyens les plus admirables, créé d'instinct, de maintenir l'existence du groupe. » (Simmel, 1908 : 529).

Nous souhaiterions que l'on retienne que le sentiment de l'honneur, lié au conflit jusque dans la plus profonde intimité de la personnalité individuelle, est un soulagement. On ne se plaint finalement que peu du sentiment de l'honneur car il promet, en même temps qu'il l'exprime, une possibilité d'opposition aux cercles sociaux, et, partant, une part de liberté.

### **Bibliographie**

ARON J.-P. & KEMPF R., *La bourgeoisie, le sexe et l'honneur*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1984.

CASTAN Y., *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, Plon, 1974.

CHOUZOUR S., *Le pouvoir de l'honneur, tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1994.

*Héritage et actualité de la polémologie*

DEROCHE-GURCEL L., *Simmel et la modernité*, Paris, PUF, 1997.

GUTH S., « Le conflit et la morphogenèse des groupes », in WATIER P. (dir.), *Georg Simmel. La sociologie et l'expérience du monde moderne*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

IRIBARNE PH. d', *La logique de l'honneur, gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Seuil, 1989.

PITT-RIVERS J., *Anthropologie de l'honneur, la mésaventure de Sichem*, Paris, Le Sycomore, [1977] 1983.

SIMMEL G., *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, trad. Paris, PUF, 1908.

— *Sociologie et Épistémologie*, trad. Paris, PUF, 1981.

— *Philosophie et modernité*, trad. Paris, Payot, 2004.

VALADE B., « Types de conflits et formes de consensus », in DEROCHÉ-GURCEL L. & WATIER P., *La Sociologie de Simmel (1908), éléments actuels de modélisation sociale*, Paris, PUF, 2002.

WATIER P. « La place des sentiments psychosociaux dans la sociologie de G. Simmel », in DEROCHÉ-GURCEL L. & WATIER P., *La Sociologie de Simmel (1908), éléments actuels de modélisation sociale*, Paris, PUF, 2002.

ZUCKER L. G., « Production of trust : Institutional sources of economic structure, 1840–1920 », in STAW B. M. & CUMMINGS L. L. (dir.), *Research in Organizational Behavior*, vol. 8. Greenwich, CT: JAI Press, 1986.